

**ASSEMBLEE DES PRESIDENTS DE CLUBS AVB (APC)
DU MERCREDI 22 NOVEMBRE 2006 A LAUSANNE
(CH. MAILLEFER 35, BATIMENT DU SEPS)**

PROCES-VERBAL

Le Président Central, M. Yves MEYLAN, ouvre la séance à 20h10.

Il souhaite la bienvenue aux représentants des clubs convoqués et salue la présence de M. Marcel Parietti du Service de l'Education Physique et du Sport.

Il présente M. Bernard Vanderstraeten nouveau Président de la Commission des Arbitres et membre du Comité Central AVB.

Se sont excusés :

Mme Karen Logoz, Présidente de la Commission Discipline et Protêt

M. Jean-Marc Boog, Trésorier AVB

ORDRE DU JOUR

Adopté sans modification.

1.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS

Sont nommés :

Organe de contrôle :

M. Daniel HENRIOD, Vice-Président de la Commission de Recours AVB

Scrutateurs :

M. Michel PASCHE (Pully Basket)

M. Christophe TOLUSSO (Basket La Tour)

SITUATION DE L'ASSEMBLEE

Clubs convoqués :

29 clubs actifs

(droit de vote sur comptes & budgets)

Clubs présents :

28 clubs avec droit de vote

20 clubs à 2 voix

(carton de vote vert)

8 clubs à 1 voix

(carton de vote jaune)

Total des voix :

COMPTES

48 voix

BUDGETS

48 voix

Club absent

Rolle Basket

2.- RESULTATS DES COMPTES GENERAUX AVB - saison 2005/2006

(pages 1 à 5 du fascicule remis à tous les clubs avec la convocation)

M. Y. Meylan, Pdt relève un bénéfice de CHF 4'914.42 et donne quelques précisions sur les détails des postes du bilan et résultat de la saison 2005-2006.

Il répond aux diverses questions.

3.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB ET DE LA CAISSE DE COMPENSATION ARBITRAGE - saison 2005/2006

(pages 6 à 9)

M. M. Pasche (Pully Basket) signale une erreur dans la page « Caisse des Arbitres »
M. J.-F. Zay, Trésorier de la CA explique qu'il a inversé les chiffres et rectifie :

Habits et mat. en stock : CHF 993.00 poste Débiteurs
CC manq. REF : CHF 1'000.00 poste Créanciers

M. J.-F. Zay demande s'il doit renvoyer la fiche corrigée aux clubs.

M. D. Henriod, Vice-Président de la Commission de Recours fait remarquer que la correction sera notée dans le procès-verbal et qu'il n'est pas nécessaire de la renvoyer.

4.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DISCIPLINE ET PROTET AVB - saison 2005/2006

(pages 10 à 12)

M. Y. Meylan informe que l'avoir du compte est reversé à l'AVB en faveur des sélections vaudoises.

5.- RAPPORTS DES VERIFICATEURS DES COMPTES

(Séance tenue le lundi 13 novembre 2006, avec les représentants des clubs
BC Belmont/rapporteur, St-Prex BBC/membre et Vevey Riviera Basket/suppléant)

Mme Cosette Bovard du BC Belmont (rapporteur) lit les rapports :

- a) sur les comptes généraux de l'AVB
- b) sur les comptes de la Caisse des arbitres vaudois
- c) sur les comptes de la Caisse de compensation arbitrage
- d) sur les comptes de la Commission de Discipline et Protêt

qui, tous, sont conformes aux statuts de l'AVB et remercie les trésoriers pour leur excellent travail.

Aucune intervention sur ces quatre documents.

6.- - VOTATIONS SUR LES COMPTES 2005/2006

Comptes généraux de l'AVB

2 abstentions de Pully Basket

Les comptes sont acceptés à la majorité.

Comptes de la Caisse des arbitres vaudois

avec la modification de la page Caisse des Arbitres

Habits et mat. en stock CHF 993.00 poste Débiteurs

CC manq. REF CHF 1'000.00 poste Créanciers

2 abstentions de Pully Basket

Les comptes sont acceptés à la majorité.

Comptes de la Caisse de Compensation Arbitrage

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Comptes de la Commission de Discipline et Protêt

2 abstentions.

Les comptes sont acceptés à la majorité.

- DECHARGE AUX VERIFICATEURS ET RESPONSABLES CONCERNES

2 abstentions de Pully Basket

donnée à la majorité.

7.- PRESENTATION DU BUDGET GENERAL AVB - saison 2006/2007

(pages 13 et 14 du fascicule)

M. Marcel Parietti informe que la Commission du Fonds du Sport aimerait une rubrique spécifique concernant leur subvention.
Le Trésorier AVB fera la correction.

M. L. Gradassi (DEL Basket) demande des renseignements sur les participations frais de déplacements des sélections.

M. M. Berthet, Président de la Commission Technique AVB précise qu'une indemnité forfaitaire de CHF 50.00 est demandée à chaque joueur (se)

M. L. Gradassi propose que l'on ne demande pas de participation.

M. M. Berthet n'est pas favorable à cette demande et explique les problèmes de subsides.

Il rappelle que l'AVB ne demande pas de participation à un enfant dont les parents sont dans le besoin.

8.- PRESENTATION DU BUDGET DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB - SAISON 2006/2007

(page 15 du fascicule)

M. M. Pasche (Pully Basket) demande des renseignements concernant la diminution du montant prévu pour les cours et visionnements.

M. J.-F. Zay, Trésorier de la CA explique que pour la saison 2005-2006, la Commission des Arbitres avait pris à sa charge les visionnements des Journées Fédérales de Mini Basket.

M. J.-F. Zay répond aux diverses questions sur les cours de formation des arbitres.

M. O. Logoz (St-Prex BBC) relève que le visionnement des arbitres minis est très positif.

M. L. Anex (Echallens BC) demande à la CA de communiquer les dates des cours de formation des arbitres de janvier 2007 et rappelle que les dates devraient être annoncées plus vite.

9.- VOTATIONS SUR LES BUDGETS 2006/2007

Budget général AVB

Le budget est accepté à l'unanimité.

Budget de la Commission des Arbitres AVB

Le budget est accepté à l'unanimité.

10.- DIVERS

COMMISSION DES ARBITRES

Cours candidats arbitres « REF »

Mme C. Friedrich (Nyon Féminin) informe que 4 jeunes du club aimeraient suivre un cours candidats REF et demande si un cours va être organisé à Nyon.

M. B. Vanderstaeten, Président de la CA fait remarquer qu'un cours a déjà été organisé à Nyon en début de saison.

M. F. Rey (Nyon masculin) relève qu'il avait tenu au courant le club de Nyon féminin et qu'aucun candidat ne s'est présenté.

M. B. Vanderstraeten demande à Mme C. Friedrich de lui communiquer sa nouvelle liste.

COMMISSION TECHNIQUE

M. M. Berthet, Président de la Commission Technique remercie le Fonds du Sport par l'intermédiaire de M. Marcel Parietti pour leur soutien et précise que l'argent est utilisé entièrement pour la formation des jeunes.

Il demande la collaboration des clubs pour la recherche de jeunes talents et fait quelques commentaires sur les divers problèmes rencontrés lors du recrutement des joueuses des sélections féminines.

Il remercie les entraîneurs des clubs qui étaient présents à la 1^{ère} journée de détection des jeunes talents et relève que leur avis était important.

Il informe que l'entraîneur des cadettes féminines M. Louis Bianchi s'est déplacé à certains matchs de cadettes pour essayer de trouver de nouvelles joueuses et signale qu'il n'a pas toujours été bien accueilli.

Après discussions, M. M. Berthet demande aux clubs d'envoyer toutes leurs filles qui sont motivées.

Cours J+S

M. M. Berthet rend attentif les clubs que dès le 1^{er} janvier 2007 J+S appliquera une nouvelle règle :

- Les clubs qui n'auront pas de coach reconnu ne pourront plus inscrire de cours J+S
- Seuls les moniteurs J+S reconnus peuvent être engagés dans un cours J+S

Subsides Swiss Olympic

Mme M.-R. Fernandez (Espérance Pully) demande des nouvelles de Swiss Olympic.

M. M. Berthet informe que le basket est classé en catégorie 4 et que le pourcentage 10% de talents est trop élevé.

Il donne quelques explications et fait remarquer que Swiss Olympic change chaque année leurs exigences et qu'il est très difficile de gérer un budget.

Entraîneurs des sélections

M. M. Berthet communique les noms des entraîneurs et assistants des sélections.

MINIMES ET ECOLIERS

M. J.-J. Schilt (Morges Basket) fait part de quelques soucis concernant le championnat « Mini » qui se joue tous les samedis avec un seul match (ski l'hiver, location de salle, bénévoles) et demande s'il était possible de refaire le championnat sous forme de tournoi.

M. M. Berthet explique qu'à partir de cette saison les matchs « Mini » se jouent sur une période de 4 x 8 minutes et que les jeunes ne peuvent pas sur le plan physique jouer plus qu'un match par matinée.

Il rappelle les modifications de cette saison et donne quelques explications.

Il informe que cette formule est à l'essai pour cette saison.

M. R. Bandi, Responsable de l'homologation propose que l'on commence le championnat « Mini » dès le début du mois de septembre.

M. M. Pasche (Pully Basket) soulève le problème des arbitres « Mini »

M. L. Gradassi (DEL Basket) demande pour les tournois en matinée de programmer le match du club recevant en dernier.

M. F. Ndoh (NWO Basket) propose de mieux répartir le nombre de matchs entre le 1^{er} tour et le 2^{ème} tour.

TOURNOIS QUALIFICATIFS COBB

M. M. Berthet informe que la COBB se réunira le 5 décembre 2006 pour la formation des groupes et que les clubs seront informés dans la semaine.

M. M. Pasche (Pully Basket) demande si les matchs de qualification pour l'attribution de la place comptent dans le pourcentage du quota 60% pour le tournoi qualificatif COBB.

M. M. Berthet confirme que ces matchs seront pris en compte.

On rappelle que le quota de 60% des matchs joués par le joueur est valable que pour le tournoi qualificatif des 2 et 3 décembre 2006.

M. M. Berthet conseille aux clubs de demander un contrôle au Responsable de l'homologation en cas de doute pour un joueur (se)

CAS CDP

M. M. Voide, Vice-Président Technique signale que l'AVB reçoit de plus en plus de messages concernant des problèmes de violence et demande aux clubs de sensibiliser leurs responsables d'équipes.

M. M. Pasche (Membre de la CDP) demande aux clubs et aux arbitres plus de précisions dans les rapports de cas disciplinaires.

M. Ch. Tolusso (La Tour) relève que sur certains sites de club des faits de violence sont diffusés et demande un minimum de retenue.

CALENDRIER

Matches de barrage – 25 et 26 novembre 2006

M. J. Fernandez, Responsable du Calendrier informe que les clubs viendront avec leur officiel et apporteront leurs ballons.

Buvette Vallée de la Jeunesse

M. M. Berthet propose aux clubs l'organisation de la buvette à la Vallée de la Jeunesse pour les manifestations suivantes :

- Matches de barrage des 25 et 26 novembre 2006
- Matches de qualification des coupes vaudoises :
17 décembre 2006 – 21 janvier 2007 – 4 février 2007

HOMOLOGATION

M. R. Bandi, Responsable de l'homologation signale que certains clubs ne remplissent pas correctement les feuilles de match.

Il énumère quelques manquements (numéro de match, photo sur la licence, numéro de licence) et signale des retards dans le renvoi des feuilles de match.

Il informe qu'il sera plus sévère pour le 2^{ème} tour et facturera tous les émoluments prévus dans les directives.

Il relève le manque de sérieux des catégories Minimales et Ecoliers et fait part qu'il est très difficile d'homologuer les feuilles de match.

Feuilles de match

On rappelle que dorénavant les commandes de feuilles de match doivent être adressées à Swiss Basketball.

Mme M.-R. Fernandez (Espérance Pully) demande si l'Imprimerie Chuard a encore des stocks de feuilles de match.

M.J. Meyer, Secrétaire se renseignera.

Demande de dérogation de déclassement

Mme M.-R. Fernandez (Espérance Pully) demande pour quel motif l'on facture un montant de CHF 200.00 pour chaque demande.

M. M. Berthet explique que c'est dans le but de dissuader les clubs. Il relève qu'un jeune joueur (se) n'est pas prêt physiologiquement de jouer dans deux catégories supérieures.

FONDS DU SPORT

M. Marcel Parietti, délégué du Fonds du Sport informe que :

- à partir du 1^{er} août 2006 le subside a doublé pour les camps sportifs de plus de 3 jours
- une convention a été faite avec trois centres sportifs (Vallée, Le Sentier et Leysin) et qu'une réduction de 20% est accordée aux clubs pour la location et infrastructures de ces trois centres.

Il rend attentif le Comité AVB que dès la saison prochaine un nouveau calcul complet sera fait selon, les comptes d'exploitation de l'association (frais d'organisation de manifestations, frais de formation), sur le nombre de licenciés et des relations avec J+S.

Nouveauté

Il informe qu'une part sera créée pour soutenir les clubs phares au niveau des sports collectifs.

Cérémonie des Mérites sportifs

M. Marcel Parietti invite les délégués à assister à la cérémonie des Mérites sportifs qui se déroulera le jeudi 7 décembre 2006 au Théâtre de Vevey.

Le Président Central clôt l'Assemblée à 22h10 et invite les représentants des clubs à une verrée offerte par l'AVB.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL
COMITE CENTRAL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

Lausanne, le 30 novembre 2006/mjm